

COLLECTES DES DÉCHETS

Les Fréquences



Saint-Tropez

À PRÉSENTER SUR LA VOIE PUBLIQUE 15 MINUTES AVANT L'HEURE DE LA COLLECTE.
JOURS ET HORAIRES DE COLLECTES À RESPECTER.

En dehors de ceux-ci, tout dépôt sera considéré comme dépôt sauvage et passible d'amende.

	1er Novembre au 31 Mars	1er Avril au 31 Octobre
--	-------------------------	-------------------------

ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES

A partir de 20 H

Centre Ville	Tous les jours	Tous les jours
Secteur 1	Tous les jours	Tous les jours
Secteur 2	Mardi - Jeudi - Samedi	Tous les jours
Secteur 3	Lundi - Mercredi - Vendredi	Tous les jours

**Collectes
des
particuliers**

EMBALLAGES RECYCLABLES ET PAPIERS

A partir de 20 H

Centre Ville	Lundi	Lundi et Jeudi
Secteur 1	Lundi	Lundi
Secteur 2	Mercredi	Mercredi
Secteur 3	Mercredi	Mercredi

Centre Ville	Jusqu'aux limites du Secteur 1
Secteur 1	Boulevard des Antiboules - Route des Carles - Chemin St Antoine - ZA St Claude - Route des Plages et toutes les impasses - Entrée de St Tropez du Rond-Point à Tamaris inclus - Chemin St Anne au Chemin des Bastidettes (non inclus) - Impasse St Joseph - Résidence Tivol - Avenue F. Pelletier - Impasse des Laurettes (Les Capucines) - Route de la Belle Isnarde et Impasse de la Belle Isnarde - Chemin des Vendanges - Avenue P. Signac - Avenue Foch - Montée des Meuniers - Chemin des Conquettes

Secteur 2	Chemin des Bastidettes - Chemin St Anne du Chemin des Bastidettes à la Route des Plages - Quartier de St Amé (Chemin St Anne jusqu'à RD 93) - Villa La Campagne (à côté du Château de la Messardière) - Domaine de la Belle Isnarde, route de la Colline - Chemin du Pinet jusqu'à Ramatuelle - Chemin de Valfère - Impasse du Pinet
Secteur 3	Le Moulin Blanc (complexe sportif, Service des Sports) - Route des Salins - Canoubiers - Chemin du Capon - Chemin de la Pierre Plantée - Pierredon - Mas du Capon - Chemin des Salins - Chemin de l'Estagnet - Chemin et Parc de la Moutte - Chemin de la Fontaine du Pin - Chemin des Treilles de la Moutte